

## Montmidi fait-il peur ? (suite)

Suite à notre article «Montmidi fait-il peur ?» du 24 décembre, le président du comité de la Vienne, M. René Morillon, nous demande de publier le droit de réponse suivant intitulé «le président du comité de la Vienne répond au président du club de Montmidi» :

«NON, Montmidi ne fait pas peur. Vos idées ambitieuses ne gênent personne. Sachez que le comité, depuis sa création en 1961, n'a pas manqué d'idées ni d'ambitions. Exemple : l'organisation à Poitiers en 1976 des championnats de France en doublettes et en tête à tête puis en 1980 des championnats de France en triplettes seniors.

Le comité vient de demander, et a obtenu (preuve qu'il n'est pas si mauvais), l'organisation, les 6, 7, 8 et 9 janvier 1995, du congrès national marquant le cinquantenaire de la fédération française.

Je suis sûr que l'équipe mise en place par les sociétés le 19 décembre 1992 à Bonnes est capable d'organiser une telle manifestation.

Votre personnalité n'inquiète également personne (chacun a la sienne), que ce soit les présidents de club ou les membres du comité, tous sont des gens bénévoles respectables qui assurent leurs responsabilités.

Je ne pense pas que les responsables de sociétés sont en train de se faire hara-kiri en refusant de s'adapter aux circonstances ou d'évoluer. Ce sont des gens prudents, et certaines sociétés, ayant de faibles moyens financiers, se méfient de cette nouvelle loi sur les buvettes.

Vous proposez en fonction de cette loi d'organiser des concours sur deux jours. Quelle société peut le faire, et avez-vous pensé aux frais des joueurs participant à ces concours ?

Vous devriez montrer l'exemple et en organiser un. En consultant le calendrier des concours 1993 je m'aperçois que votre société n'organise aucun concours à l'échelon départemental (pas assez rentable sans doute). Mieux vaut le national aux Arènes.

Parlons-en de ce national. L'organisation est parfaite et je vous félicite vous et votre équipe, mais qu'apporte-t-il aux 3300 licenciés du comité : RIEN.

A mes yeux, cette manifestation est une grosse affaire purement commerciale.

Vous terminez votre déclaration en disant «puisque on ne veut pas de mes idées». Posez-vous donc plutôt la question : pourquoi ?

**Le président du comité**  
**René Morillon**

N.D.L.R. : Au cours de notre entretien, M. Raigné avait souligné que ses propos ne visaient en aucun cas les membres du comité (qui ne peuvent d'ailleurs être responsables d'un vote à bulletins secrets). Informé de cette précision, M. Morillon a néanmoins maintenu son droit de réponse «au nom du comité et de tous les dirigeants du département».

Chacun s'étant exprimé, la polémique est close.